

À but des 40 heures de formation étalées depuis novembre 2013, mises en place par l'URPS Languedoc-Roussillon à l'intention des pharmaciens. Plus d'une centaine – soit 12 % des titulaires de la région – ont suivi ce programme, permettant *in fine* la pratique de l'éducation thérapeutique du patient (ETP). La dernière journée de formation a eu lieu le 7 avril au palais des Congrès de La Grande-Motte. Jean-Pierre Cornut, coprésident du syndicat des pharmaciens du Gard, maître d'œuvre de cette initia-



en Languedoc-Roussillon pour pouvoir accompagner des programmes d'ETP; les 40 heures de formation s'accompagnent de stages, soit au sein d'un programme d'ETP validé par l'ARS (agence régionale de santé, NDLR), soit d'un travail d'équipe au sein de l'officine. » Si, depuis la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (HPST), le pharmacien peut faire de l'ETP, dans les faits peu s'y sont lancés. Dans la région Languedoc-Roussillon, où existent 150 programmes, 90 % sont en effet exclusivement hospitaliers... Voilà de quoi renverser la vapeur. ■

Provence-alpes-côte d'azur

Une campagne multisupport sur les entretiens AVK

Les pharmaciens connaissent les entretiens pharmaceutiques... mais qu'en est-il des autres professionnels de santé ?

Partant du principe que les entretiens antivitamines K (AVK), lancés mi-2013, ont atteint leur vitesse de croisière, l'Union régionale des professionnels de santé pharmaciens Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) tenait à les installer définitivement dans le paysage sanitaire. C'est pourquoi, depuis février dernier et jusqu'en juillet, se tient une grande opération de communication, soutenue à hauteur de 70 000 euros par l'agence régionale de santé Paca, intitulée

« J'ai rendez-vous chez mon pharmacien ! » (voir visuel ci-contre). Déclinée sur de très nombreux canaux – réseaux sociaux, newsletters, affiches... –, elle joue sur l'interprofessionnalité afin d'amener les patients aux entretiens AVK. Les newsletters destinées aux professionnels libéraux – six envois sont prévus entre mars et septembre de cette année – ou à ceux travaillant en établissements de santé – quatre envois au calendrier – comprennent ain-

si des cartes postales téléchargeables et imprimables à distribuer aux patients. Au total, six thèmes sont proposés : « Le pharmacien, professionnel de santé de proximité », « L'entretien pharmaceutique, pourquoi ? », « L'entretien pharmaceutique, concrètement comment ça se passe ? », « AVK/AOD, quand, comment ? », « AVK, les bons réflexes » et « AVK, la pluriprofessionnalité au service de la sécurité ». Une enquête préalable a en effet mis en évidence que, parmi les professionnels de santé non pharmaciens interrogés, « 61 % disent ne pas avoir eu connaissance du dispositif des entretiens AVK » et 84 % répondent même « ne pas avoir connaissance de patients ayant participé à des entretiens AVK ». Une situation que cette campagne lancée tous azimuts se propose donc de faire bouger. ■

